

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Santé (France) > Epidémies, pandémies (santé, France) > **Covid-19 : Approvisionnement alimentaire : On ne veut pas compter nos mort-es !**

Covid-19 : Approvisionnement alimentaire : On ne veut pas compter nos mort-es !

Communiqué de l'Union locale CGT de Saint-Denis (93)

lundi 30 mars 2020, par [CGT UL Saint-Denis \(93\)](#) (Date de rédaction antérieure : 29 mars 2020).

C'est avec une grande émotion que l'union locale CGT de Saint-Denis a appris la mort de notre camarade Aïcha Issaouedene, salariée et déléguée syndicale de Carrefour Saint-Denis, ce jeudi 26 mars.

Elle a succombé au COVID-19. Elle a surtout été la victime de cette course au profit insupportable qui envoie les travailleuses et les travailleurs les plus précaires en première ligne, sans aucune protection, pendant que la direction, elle, se porte bien, au chaud avec masques et test de dépistage.

Aujourd'hui, dimanche 29 mars, Carrefour Saint-Denis restera fermé. Suite à l'intervention de La CGT Commerce et Service et de l'Union Locale CGT Saint-Denis, nous avons obtenu la fermeture du Carrefour de Saint-Denis tous les dimanches.

Nous saluons l'engagement de notre camarade, sans faille et attentionné auprès de ses collègues et de leurs droits.

Appréciée de tous, son dévouement en faisait l'un des piliers de l'établissement et de la dignité des salarié-es.

Au Carrefour de Saint-Denis, on ne peut que constater les mesures dérisoires de protection pour des salariés qui effectuent une mission d'intérêt hautement général, assurant l'approvisionnement de la quasi-totalité de la population dionysienne.

Malgré nos alertes, sur les dangers et l'exposition réelle des salariés, la rentabilité et le mépris ont eu raison de la santé et de la vie des salariées.

La ministre du travail, la direction du groupe Carrefour portent la responsabilité de la mort de notre camarade.

Agiter la promesse d'une prime de 1 000 euros pour encourager les salariés à travailler dans des conditions dangereuses relève du mépris le plus total pour la vie de celles et ceux qui sont en première ligne pour faire tourner le magasin et sans qui rien n'est possible.

Nous avons informé les salarié-es de leur droit de retrait et que la CGT est à leurs côtés pour celles et ceux qui voudraient l'exercer. Bien qu'il s'agisse d'un droit individuel nous entendons le défendre collectivement.

Nous exigeons la fermeture des rayons non alimentaires non indispensables.

Nous exigeons que des mesures de protection immédiates soient mises en place pour les salariés de Carrefour et des secteurs indispensables.

P.-S.

Union Locale CGT de Saint-Denis, Dimanche 29 mars 2020